

**TARIFICATION « ORGANISMES DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION »**

**BAR - 15**

<b>Assiette de calcul de la redevance de droits d'auteurs</b>	<b>Pourcentage</b>
Recettes publicitaires hors TVA	5% ( si les recettes publicitaires représentent moins de 50% des recettes globales)
Recettes publicitaires hors TVA	6% après abattement de 40% ( si les recettes publicitaires représentent plus de 50% des recettes globales)